

LES MOUVEMENTS D'OPPOSITION À LA LIBÉRALISATION EXTRÊME DES MARCHÉS DANS LES AMÉRIQUES : L'ÉTAT DES LIEUX



Dorval Brunelle

Depuis ses premiers balbutiements jusqu'à aujourd'hui, le mouvement d'opposition à la libéralisation des échanges en Amérique du Nord a considérablement grandi. Dans la foulée de l'ALÉNA et du projet de créer une Zone de libre-échange des Amériques, la création de l'Alliance sociale continentale, l'organisation des sommets des peuples et la tenue du Forum social mondial confirment la montée de ce mouvement et témoignent de sa capacité de mobilisation par-delà les frontières nationales. Pour mieux atteindre ses objectifs, il devra toutefois relever deux défis, celui de la représentativité sexuelle, ethnique, sociale et géographique, et celui de la coordination entre le niveau continental et mondial. Enfin, pour éviter de surseoir indéfiniment le moment d'agir au nom d'un consensus encore à faire entre tous les participants, c'est le principe de l'autonomie des stratégies qui doit primer.

Since it first took root, the opposition to freer trade in North America has grown in leaps and bounds. The strength of the movement and its ability to transcend national borders became apparent in the wake of NAFTA and plans to create the Free Trade Area of the Americas, with the setup of the Hemispheric Social Alliance, the organization of peoples' summits, and the meeting of the World Social Forum. Yet in order to meet its goals with greater success, the movement must overcome two hurdles—its gender, ethnic, and geographic representativeness on the one hand and its coordination on the hemispheric and global levels on the other. Finally, to avoid indefinitely putting off action in the name of consensus, the principle of strategic autonomy must apply.

Quelque chose a changé ces récentes années sur la scène internationale avec les événements et manifestations de rues survenues lors la rencontre de l'APEC à Vancouver en novembre 1997, celle de l'OMC à Seattle en décembre 1999, le troisième Sommet des Amériques à Québec en avril 2001, la rencontre du G-8 à Gênes en juillet 2001 et celle de Kananaskis en juin 2002. Il n'est plus de rencontre internationale, voire de rencontre multilatérale, qui ne donne aussi lieu à des manifestations réunissant des opposants à la libéralisation extrême des marchés.

Mais ces manifestations de rues et autres affrontements avec les forces de l'ordre ne représentent qu'un aspect, sans doute mineur, de la remise en question du néo-libéralisme et de la contestation de la libéralisation sélective des marchés. L'autre dimension est constituée par toutes ces organisations et mouvements qui s'emploient à définir les paramètres d'une mondialisation alternative. Il est important de noter que pour bon nombre des associations et groupes participants à ce processus alternatif, la mondialisa-

tion n'est pas l'enjeu premier motivant leur existence; elle est plutôt venue s'ajouter aux dossiers sur lesquels ils travaillaient antérieurement. Ils se sont ainsi intéressés à cette question et ont été amenés à rallier les rangs des opposants à cause du lien serré qu'ils ont établi entre leurs objectifs de départ et les effets dommageables de la mondialisation des économies sur ceux-ci. On pense ici au mouvement syndical, au mouvement des femmes, au mouvement de jeunes, aux groupes environnementalistes, aux associations étudiantes et aux groupes voués à la défense des droits humains qui ont été aux premières lignes de la mise sur pied de coalitions et autres réseaux d'opposition à la libéralisation extrême ces dernières années.

Le mouvement d'opposition au libre-échange dans les Amériques représente à cet égard un cas d'espèce tout à fait intéressant. Né au Québec et au Canada dans la foulée des toutes premières négociations de libre-échange engagées entre le Canada et les États-Unis en 1985, ce mouvement s'est rapidement étendu aux États-Unis et au Mexique dans la foulée des négociations engagées à trois à compter de l'hiver

Au niveau pratique, il ne s'agit pas de concentrer toutes les énergies sur l'organisation de manifestations lors des rituels organisés par la classe politique, il faut aussi mobiliser un peu partout à travers les Amériques, chaque fois qu'il y a rencontre ministérielle ou sommet de chefs d'État et de gouvernement.

1991 et qui ont conduit à la signature de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en 1993. Par après, il s'est déployé vers le sud, dans la foulée cette fois du premier Sommet des chefs d'État et de gouvernement des Amériques tenu à Miami en décembre 1994. On se souvient que c'est à l'occasion de ce sommet que fut dévoilé le projet de Zone de libre-change des Amériques (ZLEA). En 1997, à Belo Horizonte, des coalitions du Sud et du Nord mirent sur pied l'Alliance sociale continentale (ASC) sous l'égide de laquelle fut organisé le premier Sommet des peuples des Amériques à Santiago en avril 1998, tout juste avant le deuxième Sommet des Amériques.

C'est aussi sous l'égide de l'ASC que fut tenu le deuxième Sommet des peuples des Amériques dans la ville de Québec en avril 2001 dont l'organisation fut placée sous la responsabilité conjointe du Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) et de *Common Frontiers*, le réseau canadien.

Depuis le deuxième Sommet des peuples, la lutte contre le projet de ZLEA s'est considérablement amplifiée, comme en témoigne la première Rencontre continentale de lutte contre la ZLEA tenue à La Havane en novembre 2001 qui a rassemblé plus de 800 déléguées et délégués venus de la quasi-totalité des pays des Amériques. Cette rencontre visait, entre autres choses, à mobiliser le plus grand nombre d'intervenants d'Amérique latine sur les suites à donner au troisième Sommet des chefs d'État et de gouvernement et à dégager un espace d'intervention autour de ces questions d'intégration et du projet des Amériques à l'occasion du deuxième Forum social mondial (FSM). L'adoption d'une *Déclaration* suivie d'un *Plan d'action*, comme cela se fait de plus en plus lors des rencontres internationales de mouvements sociaux, reprenant en cela une pratique courante dans les rencontres officielles des chefs d'État, a constitué le moment fort de la rencontre. Intitulée *Consensus de La Havane*, cette déclaration prenait le contre-pied d'un « *consensus de Washington* » qui, selon John Williamson, incorpore les dix objectifs centraux formant partie d'un « agenda » néolibéral auquel souscriraient aussi bien la Maison Blanche que les grandes organisations économiques internationales ayant leur siège social dans la capitale des États-Unis. Son auteur a simplement mis bout à bout 10 objectifs qui feraient sans doute consensus ente le gouvernement des États-Unis et le FMI. Mais le consensus de Washington n'a jamais fait l'objet d'un accord formel entre la Maison

Blanche et le FMI; à savoir, par exemple, l'accroissement de l'épargne, la réorientation des dépenses publiques vers les dépenses sociales, la réforme du système de taxation, etc.

Le *Consensus de La Havane* situe clairement les enjeux : pour construire des Amériques solidaires, il faut monter une opposition forte contre le projet de création d'une ZLEA. Le *Plan d'action* prévoit ainsi, entre autres choses, le renforcement de l'ASC, son élargissement et celui d'autres coalitions d'opposition à la ZLEA, le lancement d'une campagne continentale d'information et de formation sur le projet des Amériques, de même que le resserrement des liens entre les réseaux et les mouvements opposés à la libéralisation extrême à travers le continent, l'interpellation des parlementaires et la mobilisation des peuples. Dans ce contexte, deux événements à venir devraient revêtir une grande importance : la septième rencontre des ministres du Commerce des Amériques à Quito, en Équateur, du 27 octobre au 1er novembre et la deuxième Rencontre continentale de lutte contre la ZLEA à La Havane eu 25 octobre au 28 novembre. Au niveau pratique, il ne s'agit pas de concentrer toutes les énergies sur l'organisation de manifestations lors des rituels organisés par la classe politique, il faut aussi mobiliser un peu partout à travers les Amériques, chaque fois qu'il y a rencontre ministérielle ou sommet de chefs d'État et de gouvernement.

La deuxième édition du FSM tenue à Porto Alegre au Brésil du 31 janvier au 5 février 2002 confirme la montée d'un vaste mouvement d'opposition à la globalisation libérale, ou mieux, à la libéralisation globale des marchés. Les chiffres sont impressionnants : 51 000 participants et 800 ateliers, en comparaison des 10 000 participants et à la centaine d'ateliers de l'an dernier, auxquels il convient d'ajouter les innombrables débats, échanges, séminaires, rencontres, lançements et autres diffusions de textes, travaux et pamphlets. Avec son côté festif, chaotique et improvisé sur bien des plans, le FSM s'impose dans les esprits et dans les faits comme un événement social et politique majeur. On y trouve du meilleur et du pire; le pire, c'est l'émergence d'un nouveau phénomène social, « le tourisme révolutionnaire », comme l'avait déjà qualifié l'Uruguayen Mujica au forum de l'an dernier, quelque part entre le tourisme extrême de ceux qui aiment fréquenter les bas-fonds et le tourisme guerrier qu'on a vu émerger lors de la guerre en Afghanistan. Ses adeptes ventripotents ont l'exhibitionnisme facile et ils sont la cible préférée des

journalistes étatsuniens; on les reconnaît à leur T-shirt à l'effigie du Che et à la panoplie de macarons qu'ils portent et qui représente une salière de causes parfaitement irréconciliables. Le meilleur, c'est une bonne partie du reste, c'est-à-dire la hauteur de vues, les niveaux de réflexion, les expériences partagées et ce qu'on appelle le « réseautage ».

En tant que phénomène social, et après deux années d'existence seulement, le FSM est en train de faire sa marque et de jeter un discrédit symbolique fort sur son compétiteur, le Forum économique mondial (FEM), qui fête cette année ses trente ans. Au fil des années, le FEM rassemble toujours la même cohorte à peu près interchangeable et composée en très grande majorité d'hommes Blancs en veston-cravate. Les invités à ce rituel reflètent on ne peut mieux la parfaite insensibilité des maîtres du monde vis-à-vis de la représentation des femmes, des Noirs et des autochtones, et elle vaut la peine d'être mise en parallèle avec la bigarrure des costumes, des faciès et des provenances des déléguées et des délégués du FSM. À ce chapitre, il reste encore malgré tout du travail à faire pour les organisateurs du prochain FSM et ce, à deux niveaux : au niveau de la représentation sexuelle, ethnique et sociale d'un côté, au niveau de la représentation géographique de l'autre. Pour le moment, comme l'ont noté une foule d'observateurs, et malgré les efforts louables investis afin d'accroître la présence africaine et asiatique, celle des femmes, des jeunes et d'un plus grand nombre de communautés autochtones et d'ethnies, le mouvement contre la libéralisation extrême des marchés est encore essentiellement issu et animé par des représentants du Nord et il rassemble surtout des délégués et des militants venant des classes moyennes. Cela est imputable à deux causes : les dotations en ressources très inégales en faveur des organisations du Nord par rapport à celles dont disposent les organisations du Sud d'une part; la nature de l'ordre juridico-étatique qui encadre les activités de ces organisations au sein de la société civile au Nord et au Sud, d'autre part.

Ceci étant dit, il ne faudrait pas que cette juxtaposition inévitable conduise à taire les nombreux efforts engagés, aussi bien au Nord qu'au Sud, en vue d'accroître la présence et la participation des groupes et des associations les plus démunis. On a notamment organisé des campagnes de financement, de parrainages ou de marrainages selon les cas, ainsi que des levées de fonds qui ont permis de défrayer les coûts de déplacements de plusieurs délégations. Sans cet

appui, ces dernières n'auraient pas eu les moyens de se rendre à Porto Alegre.

Le FSM a pris une telle place sur l'échiquier social qu'il est maintenant pris d'assaut par certains segments de la classe politique. Il ne faut pas vraiment s'en surprendre. Être présent à Porto Alegre peut en effet contribuer à accroître le capital symbolique de tel ou tel ministre belge, français ou québécois; de même, le FSM occupe désormais une place importante dans la stratégie électorale du Parti des Travailleurs au Brésil, même en cette année électorale. On y rencontre aussi un nombre croissant de parlementaires, et pour cause : la montée de l'autonomie des organisations et autres entités sociales qui s'approprient et revendiquent un espace de parole et qui s'adressent directement aux puissants de ce monde pose un problème de fond aux élus qui, faute d'être en mesure de reprendre, voire de conserver, l'initiative risquent d'être placés au second rang.

La tenue d'un Forum mondial des juges (FMJ) dans le cadre du FSM II est un autre élément qui mérite d'être souligné. En effet, les juges et les magistrats commencent à dénoncer à leur tour les méfaits de la libéralisation globale sur l'administration de la justice et à remettre en cause l'impunité dont jouissent les crimes économiques et la corruption à grande échelle.

Mais tout cela ne risque-t-il pas d'accroître la confusion au lieu de la réduire et ne risque-t-on pas, d'une fois à l'autre, en multipliant ainsi les enjeux, d'engendrer le chaos ? À la vérité, comme on l'a vu lors des premier et deuxième Sommets des peuples des Amériques, on a beau multiplier le nombre de participants et celui des ateliers, tous ces enjeux se ramènent assez aisément à dix enjeux, douze au plus, que l'on peut qualifier de « sectoriels », même s'ils ne sont pas autonomes ni étanches, loin de là, et à deux enjeux dits « transversaux », en ce sens qu'ils traversent les premiers de part en part. Les douze grands enjeux sectoriels sont : les droits humains, les questions autochtones, la santé, l'éducation, l'environnement, le rôle de l'État et le déficit démocratique, qui couvre tout autant les pouvoirs exécutif, législatif que judiciaire, le travail et le syndicalisme, les mouvements populaires et l'opposition à la libéralisation extrême, le développement durable ou soutenable et les autres questions économiques comme l'investissement, l'agriculture, la propriété intellectuelle et la diversité culturelle. Les femmes et les voies alternatives à la libéralisation constituent les deux grands enjeux transversaux et

Pour le moment, le mouvement contre la libéralisation extrême des marchés est encore essentiellement issu et animé par des représentants du Nord et il rassemble surtout des délégués et des militants venant des classes moyennes.

permettent d'intégrer les enjeux sectoriels dans une démarche globale.

La connaissance
du « Plan
d'action » issue
du Sommet de
Québec d'avril
2001 demeure
encore
rudimentaire
en Amérique
du Sud.

Comme on le voit, le défi est de taille et le travail à faire, immense. Il serait donc très risqué de surseoir indéfiniment le moment de passer à l'action, au nom d'une quête passablement vaine de cohérence interne et d'articulation générale entre tous ces enjeux et entre toutes les vues différentes sur ces mêmes enjeux. Le seul classement des priorités, par exemple, pourrait rapidement conduire à l'impasse la plus totale. C'est pourquoi la question des pratiques et des solutions alternatives est tellement importante. Et, à ce titre, pas plus le FSM I, que le FSM II n'a été en manque d'idées. À ce chapitre, depuis les propositions avancées par le groupe ATTAC, qui préconise la taxation des transactions financières et l'abolition des paradis fiscaux, entre autres, jusqu'aux tactiques de désobéissance civile prônées par les groupes les plus divers et les plus hétérogènes, c'est le principe de l'autonomie des stratégies qui s'applique, avec seulement deux restrictions : une restriction claire et incontournable concernant le recours au terrorisme (encore que des membres de l'ETA basque aient été présents, à la suite d'une méprise des organisateurs semble-t-il) et une autre, assez confuse pour le moment, concernant les partis politiques. En effet, même si des représentants de partis sont présents, et même si des organisations de parlementaires comme le Forum parlementaire mondial le sont également, les organisateurs du FSM n'ont pas de position claire concernant la présence des partis politiques.

Contrairement à ce que souhaitaient nombre de participants et de délégués, le FSM II n'a pas produit de déclaration en bonne et due forme, ni de plan d'action. Déjà l'an dernier, lors du premier Forum, on l'avait reproché aux organisateurs et on a cru pouvoir l'éviter cette fois-ci en proposant une *Convocation des mouvements sociaux. Résistance contre le néo-libéralisme, le militarisme et la guerre : pour la paix et la justice sociale* suivi d'une liste d'évènements à venir au cours des prochains mois et autour desquels les organisations et mouvements sociaux étaient invités à se mobiliser et à mobiliser leurs concitoyens et concitoyennes. Cette réticence s'explique sans doute du fait que le FSM est une initiative nouvelle et qu'il n'est pas encore en mesure, ni en droit ni en fait, d'assumer un rôle à la mesure de ses prétentions.

L'organisation de coalitions et la mobilisation semblent plus avancées dans les trois Amériques, grâce à l'ASC, qu'au niveau « mondial », les guillemets s'imposant ici parce que le

niveau mondial en question, c'est celui qui est pour le moment représenté par le FSM, lequel ne couvre ni n'assume encore tout un pan du monde social, en Afrique et en Asie notamment. Ceci dit, et en prenant pour acquis la légitimité du FSM à ce niveau, on ne peut que regretter la faiblesse de la jonction ou la convergence entre l'ASC et le FSM; d'autant plus que l'ASC venait justement de se munir, au sortir de la rencontre de La Havane, d'une *Déclaration* et d'un *Plan d'action* qui définissaient de manière claire les enjeux et les principales activités à prévoir au cours de l'année à venir. On aurait sans doute pu, à cet égard, faire ressortir de manière plus explicite les actions à venir qui touchaient plus particulièrement les Amériques, non seulement l'opposition à la ZLEA, mais également aux dix-sept autres composantes du *Plan d'action* adopté à Québec en avril 2001, par les chefs d'État et de gouvernement. Cette appropriation de quelques-unes des pistes d'action et d'intervention de l'ASC par le FMS aurait permis d'accroître la visibilité des enjeux sous-jacents au projet des Amériques d'une part et de poser un premier pas dans l'intervention directe d'autre part.

On doit également déplorer le fait que le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC), qui est un membre fondateur de l'Alliance et qui venait de co-organiser le deuxième Sommet des peuples des Amériques, n'ait pas suffisamment profité de la tenue du Forum pour étendre et approfondir son influence parmi les nombreuses délégations présentes. Même si elle avait planifié plusieurs conférences et rencontres, lesquelles avaient connu un succès de foule certain, l'Alliance n'a pas su récolter les fruits de ses efforts que ce soit en termes d'adhésion à de nouvelles coalitions ou de préparation des événements à venir. Cela est d'autant plus dommage que la grande manifestation contre la ZLEA avait attiré une foule nombreuse. Nonobstant ce succès, la connaissance du « *Plan d'action* » issu du Sommet de Québec d'avril 2001 et de ses effets dommageables demeure encore rudimentaire en Amérique du Sud, sauf au Brésil, avec le résultat que plusieurs organisations et mouvements vivent sous l'illusion qu'il ne s'agit là que d'un autre de ces projets « impérialistes » auxquels ils ont été confrontés tout au long de la tumultueuse histoire de leurs relations avec *Gringolandia*, pour emprunter une expression que certains aiment bien utiliser pour désigner les États-Unis. Cette analyse sommaire les empêche de cerner toutes les ramifications de cette libéralisation extrême dans des domaines aussi disparates que l'éducation, la propriété intellectuelle, les investissements, l'eau et la culture, pour ne

nommer que ceux-là. À ce propos, il aurait été intéressant de prévoir une meilleure diffusion du *Consensus de La Havane*, de le revoir et de l'améliorer même à la lumière des échanges avec ces nouveaux partenaires, tout comme il aurait été judicieux de faire circuler le *Plan d'action* auprès de coalitions de l'Équateur et de l'Argentine où auront lieu les deux prochains événements marquants dans les Amériques. Enfin, dans la même veine, on aurait également pu accroître la publicité autour de la deuxième Rencontre de lutte contre la ZLEA de novembre 2002.

Le succès médiatique et politique du FSM II ne doit pas nous amener à négliger la trentième édition du Forum économique mondial de Davos tenu exceptionnellement cette année à New York pour les raisons que l'on sait, une pause qui aura permis aux autorités suisses de réaménager et sécuriser encore davantage les lieux en prévision du retour du Forum l'an prochain. On a parfois tendance à ne voir dans cette rencontre annuelle qu'un simple rituel où l'élite économique côtoie

l'élite politique. C'est une erreur grave. Au cours des ans, le FEM en est venu à assumer un rôle de plus en plus déterminant dans la définition des grands paramètres entourant la gestion de l'économie mondiale. Avec le déclin du système des Nations Unies et la redéfinition des missions des grands États membres du G-8, le FEM est désormais stratégiquement placé entre les deux et c'est bel et bien sous son égide et sous sa gouverne que sont préparés et définis les lignes directrices ainsi que les principes qui seront ensuite acheminés et mis en œuvre par le tandem Fonds monétaire international-Banque Mondiale et par le G-8 lui-même.

Il convient donc de prendre acte de cet ascendant qu'exerce le FEM sur l'économie mondiale à l'heure actuelle afin de ne pas perdre de vue que si « un autre monde est possible » comme l'affirme la devise du FSM, ce monde-ci n'est pas pour autant aboli et *l'impossible* est toujours à nos portes.

Dorval Brunelle est professeur au département de sociologie et fait partie du Groupe de recherche sur l'intégration continentale à l'UQAM.

Le FEM assume un rôle de plus en plus déterminant dans la définition des grands paramètres entourant la gestion de l'économie mondiale.

(continued from page 35) Committee states that asylum “should not be refused solely on the grounds that it could be sought from another state.”

If our government remains committed to rushing through an agreement, asylum-seekers should, at the very least, have the chance to choose the country in which they make their claim. Asylum-seekers should have access to a hearing in at least one of the two countries, and the more generous eligibility screen should apply (claimants should have access to determination in the receiving country if they would be ineligible in the country of last presence).

The principle of family reunification should transcend any such agreement, and the claimant's right to counsel should be enshrined. Persons being returned to either country should not be detained unless they represent a danger to security or to the public, and children should be detained only as a last resort.

Discretionary power should be used to allow the following persons to be admitted to Canada for determination: claimants who have less chance of being accepted in the other country, including those with a gender-based claim; survivors of torture; people who would be detained if returned to the other country; claimants with particular physical or psychological health needs; people with no means of support in either country; people who have ties to the country, including linguistic ties, that will assist with integration; people who would not be allowed to make a claim in the other country.

The system should be respectful and accountable to the persons it serves. Applicants must be treated in accordance with human rights standards and international principles of refugee protection by the receiving country. After taking a decision (as per the ECRE) to return an asylum-seeker to another state, the sending state should inform the applicant—in a language he or she understands—of the decision, provide the applicant with an opportunity to appeal the decision to an independent body and a document stating that the application for asylum had not been examined on its merits but was rejected solely on third-country grounds.

Finally, a system is only as good as its evaluation process. Monitoring systems must be built into any agreement, and the general public and the refugee protection community should regularly receive statistics indicating how the system is working.

Kemi Jacobs is President of the Canadian Council for Refugees.